

Baromètre construction mars 2013

2.800 emplois perdus dans la construction

L'activité de construction a diminué de 1,2% au cours du quatrième trimestre de 2012. L'emploi a lui aussi connu un recul de 0,5% au cours de cette période. En une année, 2.800 emplois ont été perdus dans la construction. Le point positif est que le carnet de commandes s'est quelque peu rempli et que les derniers chiffres pour les autorisations indiquent une hausse, aussi bien pour les constructions neuves que pour les rénovations. Les autorisations pour la rénovation de bâtiments non résidentiels sont les seules à avoir diminué.

Moral des entrepreneurs

L'appréciation de la conjoncture par les entrepreneurs s'est de nouveau dégradée au mois de février. La moyenne sur trois mois indique que l'écart entre pessimistes et optimistes a continué de s'agrandir. La proportion d'entrepreneurs pessimistes a grimpé pour atteindre 21%. Les entreprises de construction ayant une vision pessimiste de la conjoncture n'avaient plus été aussi nombreuses depuis début 2010. Le pourcentage d'optimistes est, quant à lui, resté stable par rapport au mois précédent (8,3%).

Baisse de régime

D'après les dernières données de l'Institut des Comptes Nationaux, l'activité du secteur a diminué de 1,2% pendant le quatrième trimestre de 2012 (sur une base trimestrielle). En comparaison avec l'année précédente, l'activité de construction a baissé de 1,6%.

Au quatrième trimestre de 2012, l'emploi dans la construction a également reculé de 0,5%. En comparaison avec le quatrième trimestre de 2011, l'emploi a chuté de 1,3% (2.800 emplois).

Carnets de commandes: activité assurée pour 5,41 mois

Selon la moyenne trimestrielle, le carnet de commandes des entrepreneurs contenait, pendant la période de décembre 2012 à février 2013, du travail pour 5,41 mois. Il s'agit d'une faible hausse (0,2%) par rapport aux trois mois précédents. Cette légère augmentation n'empêche toutefois pas la tendance de rester négative.

Résidentiel: augmentation aussi bien en neuf qu'en rénovation

Durant la période de septembre à novembre, le nombre d'habitations autorisées a augmenté de 11%, le nombre total s'élevant à 11.424 nouveaux logements. Seuls 10.290 permis avaient été délivrés au cours de la période précédente (de juin à août). Le nombre d'appartements autorisés a enregistré une forte augmentation (+17,8%). Les permis relatifs à des nouvelles habitations unifamiliales ont également connu une croissance, mais dans une moindre mesure (+7,3%). Reste à voir si ces chiffres positifs, surtout pour les appartements, pourront contrecarrer la tendance négative de la construction neuve.

Sur la période de septembre à novembre, 7.867 autorisations avaient été délivrées pour des rénovations de logements, soit une faible augmentation de 0,3%. Au cours des mois de juin à août, 7.845 permis avaient été octroyés. La tendance reste donc bel et bien négative.

Non-résidentiel: augmentation pour le neuf et baisse en rénovation

Le volume de nouveaux bâtiments autorisés a augmenté de 12,6% durant la période de septembre à novembre. Au cours de ces mois, 11,5 millions m³ ont été autorisés. Ce chiffre s'élevait à 10,2 millions m³ pour les trois mois précédents (de juin à août). Quelques grands projets dans les régions de Malines, Turnhout et Maaseik ont donné lieu, ces trois derniers mois, à une forte augmentation du volume autorisé. Le nombre de permis pour des nouveaux bâtiments a aussi augmenté de 3,5% (de 1.158 à 1.198 autorisations).

Pendant la période de septembre à novembre, 1.223 autorisations ont été délivrées pour la rénovation de bâtiments non résidentiels. Il s'agit là d'une faible baisse de 0,6% par rapport au trimestre précédent, au cours duquel 1.230 permis avaient été accordés. La tendance est négative, aussi bien pour le volume des nouveaux bâtiments non résidentiels que pour les rénovations.

Faillites: hausse de 1,1%

Durant la période de novembre 2012 à janvier 2013, 502 entreprises de construction ont dû déposer leur bilan. Pour les trois mois précédents (d'août à octobre), ce nombre était encore de 497 faillites. Il s'agit donc d'une progression de 1,1%. La tendance laisse, en outre, entrevoir une poursuite de la hausse du nombre de faillites.

Pour plus d'informations concernant ce communiqué de presse:

Peter Boelaert • Attaché de presse

T 02 545 56 28 • M 0479 30 91 59

peter.boelaert@confederationconstruction.be

La Confédération Construction défend les intérêts de plus de 15.000 entreprises du secteur de la construction de toute taille (indépendants, pme, grandes entreprises), actives dans tous les segments de la construction. Elle est présente au niveau local, régional, national et européen. La Confédération est à l'initiative de grands événements tels que le Forum Construction et la Journée Chantiers Ouverts.

